

> Intitulé de l'emploi

Contrôleur technique d'exploitation

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le contrôleur technique d'exploitation assure la sécurité par le contrôle de l'exploitation des aéronefs français et étrangers.

> Activités principales

- Contrôle de la préparation des vols, de la documentation, des équipements, de l'état général et du chargement des aéronefs dans le cadre de leur exploitation par des exploitants français et étrangers
- Vérification de la validité des licences et certificats des personnels navigants
- Prise, le cas échéant, de mesures immédiates en vue d'imposer la correction des écarts constatés avant le départ du vol
- Rédaction de rapports à l'issue de chaque contrôle et saisie dans la base de données européenne

> Compétences requises

Savoir :

- Réglementation relative au domaine concerné et à la technologie aéronef
- Anglais écrit et oral
- Pilotage apprécié

Savoir-faire :

- Déterminer la navigabilité d'un aéronef
- Gérer des situations conflictuelles
- Prendre des décisions dans des délais limités

Comportements professionnels :

- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et sens du travail en équipe
- Bon relationnel et sens de l'écoute

> Conditions particulières d'exercice

- Titulaire de l'habilitation de contrôleur technique d'exploitation
- Déplacements fréquents et astreintes
- Travail en anglais
- Risques de tension avec les exploitants en cas de désaccord sur les décisions à prendre
- Domaines supervisés complexes

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Contexte de plus en plus contentieux du fait de l'utilisation des résultats des contrôles dans le cadre de la liste noire européenne

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> Proximité avec d'autres emplois

- Inspecteur d'aviation civile